

Les recherches anthropologiques sur le vieillissement : quelques réflexions.

J.L. Denis

Été 83 (L'anthropologie en liberté)

Volume 7, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006149ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Denis, J. (1983). Les recherches anthropologiques sur le vieillissement : quelques réflexions. *Anthropologie et Sociétés*, 7 (2), 187–189.

Les recherches anthropologiques sur le vieillissement : quelques réflexions.

J'aimerais réagir à l'article d'Ellen Corin sur l'anthropologie de la vieillesse paru dans le vol. 6, no 3 (p. 63-89) de *Anthropologie et sociétés*, non pas sur l'ensemble de ses propositions mais sur quelques points qui auraient peut-être dû faire l'objet de plus de détails.

L'étude du vieillissement dans les sociétés traditionnelles

Corin (1982 : 68) suggère, mais en passant seulement, de s'interroger sur les formes et dimensions du pouvoir dans les sociétés traditionnelles par le biais des études sur le vieillissement. Voici ce qu'apporterait vraisemblablement une telle approche.

Lowie questionnait déjà dans son *Traité de sociologie primitive* la validité d'une différenciation sociale basée uniquement sur l'âge (1970 : 306). Si c'était le cas, l'accession aux statuts prestigieux attribués aux aînés dépendrait d'une promotion automatique. Balandier (1970 : 83) considère cependant les formes de regroupement selon l'âge comme des pratiques discriminatoires instaurées en dehors des domaines de la parenté et de la filiation. De toutes façons ces remarques nous invitent à un certain désenchantement et à repérer au-delà de l'âge des formes de pouvoir plus diffuses mais responsables d'un statut élevé des personnes âgées.

Par ailleurs, on a aussi noté la possibilité qu'une minorité seulement de personnes âgées accèdent dans les sociétés traditionnelles à des statuts prestigieux (Keith 1980). L'hétérogénéité des positions sociales au sein d'un même groupe d'âge demande donc à être expliquée. Plusieurs auteurs (Goody 1976 ; Meillassoux 1960 ; Terray 1969) ont discuté la question du contrôle des moyens de production nécessaire à la dominance des aînés sur les jeunes générations. Cette dominance est toutefois remise en cause par le vieillissement progressif des aînés et la diffusion rapide du savoir technique. Dans de nombreuses sociétés à préention gérontocratique les jeunes hommes sont en attente, convoitent les statuts de prestige auxquels certains auront accès. Nos propos ne rejoignent ici que les hommes.

Simmons ((1945), 1970 : 119) constate que les femmes âgées ont peu accès aux rôles prestigieux ne pouvant s'assurer le soutien économique nécessaire à la participation politique. Cette distinction pourtant cruciale dénote un androcentrisme gênant des études anthropologiques sur le statut des personnes âgées dans les sociétés dites traditionnelles. Il faudrait aussi porter plus d'attention à l'impact du statut prestigieux des aînés (dans les sociétés pastorales par exemple) sur d'autres groupes. On pense ici aux statuts des jeunes femmes lorsque les aînés contrôlent les mariages et les biens matrimoniaux pour l'acquisition d'un certain prestige politique. Une analyse attentive des structures sociales des Dassanetch (Almagor 1978), peuple pastoral du sud-ouest éthiopien, nous incite à croire qu'une telle démarche produirait des données intéressantes sur les liens entre position sociale des hommes âgés et statut des jeunes femmes.

Un autre aspect fortement négligé est celui de l'étude des diverses phases de la vieillesse dans les sociétés traditionnelles. La dominance et le prestige des aînés connaît probablement des changements lorsque les signes d'un vieillissement prononcé paraissent. Il semble qu'on se soit peu intéressé aux réactions qu'entraîne la sénilité d'un individu chez les autres membres de sa communauté dans les sociétés traditionnelles.

L'étude du vieillissement dans les sociétés complexes.

La position de Corin (1982 : 69-79) sur l'étude du vieillissement dans les sociétés complexes peut se résumer ainsi. Les anthropologues se sont orientés surtout vers une étude de la vieillesse dans le cadre de communautés relativement fermées (minorités ethniques, communautés résidentielles) négligeant ainsi de s'intéresser au vécu de la majorité des gens âgés. L'analyse de réseaux représente une méthode qui doit être développée de façon à saisir les stratégies adoptées par les personnes âgées pour réagir à une position sociale particulière et à comprendre les formes d'interactions qu'elles maintiennent. Il faut définir aussi l'impact de marqueurs culturels sur le modelage de l'expérience de la vieillesse et comment ces marqueurs révèlent les orientations de base de l'ensemble de la société. Une vision globale de la vieillesse nécessite une étude plus qualitative du phénomène.

Je suis assez d'accord avec cette position, mais j'aimerais attirer l'attention sur d'autres aspects qui méritent aussi d'être étudiés plus à fond.

Il serait important de s'interroger sur la nature des liens de coopération entre groupes d'âge. Les difficultés actuelles rencontrées par les jeunes générations, en particulier face aux possibilités limitées d'indépendance économique, ont certainement plusieurs conséquences sur ces modes d'entraide. Les problèmes de chômage peuvent amener un éloignement, une migration des jeunes vers les centres qui offrent plus d'emplois ou encore retenir ces derniers plus longtemps dans les unités familiales. Une dépendance économique accrue des jeunes générations peut générer des tensions ou raffermir les liens de coopération entre groupes d'âge. L'étude des réseaux sociaux doit donc être complétée d'une compréhension de l'influence des déterminismes structureaux sur la teneur des relations entre groupes d'âge.

Une autre lacune des études sur le vieillissement dans nos sociétés est de ne pas s'interroger suffisamment sur les similitudes entre groupes d'âge. Johnson et Kamara (1977) reconnaissent des positions structurelles similaires aux jeunes et aux personnes âgées en terme d'exclusion politique et économique. Une analyse de la position sociale de différents groupes d'âge au-delà de leur spécificité respective devrait permettre de saisir des contraintes socio-culturelles communes à ces derniers. Ici on ne parle pas uniquement d'exclusion économique mais de la discrimination en fonction de l'âge qui s'applique aussi aux jeunes membres de nos sociétés.

Un certain danger de conformisme guette les études sur le rapport entre travail et personnes âgées. Il faut se pencher sur la question de la perception de la retraite et des facteurs conditionnant un profond attachement au travail. On peut poser l'hypothèse que la pratique de professions intéressantes, peu routinières et bien rémunérées, stimule le désir de poursuivre des activités productives tandis qu'un rejet de la retraite chez ceux et celles qui occupent des postes exténuants et peu gratifiants provient possiblement des risques économiques liés à la cessation des activités productives. Une étude anthropologique du vieillissement doit élucider la diversité des rapports au travail chez ce groupe d'âge en fonction des catégories socio-professionnelles et des groupes socio-économiques. Il semble aussi qu'un prolongement des études sur le vieillissement différentiel est ici possible. Le niveau d'usure physique ou psychique de l'individu pourrait modeler sa perception de la retraite.

Il semble aussi que l'on ait négligé de définir notre objet d'étude adéquatement. En quoi l'âge modèle-t-il des comportements dans nos sociétés, où puise-t-il son efficacité sociale et sa capacité à créer des identités ? Certaines réflexions sociologiques sont menées sur les conditions d'émergence des conflits entre générations et sur les liens entretenus entre ces phénomènes et l'appartenance de classe (Marshall et Tindale 1980). L'âge comme lieu d'expression des revendications politiques pourrait se comprendre en terme des luttes de classement dont parle Bourdieu (1982). L'âge est utilisé pour manipuler les divisions et les distinctions sociales, il est à la fois objet de discrimination et repris aux fins de réplique. Les associations de personnes âgées de plus en plus revendicatives s'apparentent et s'insèrent dans ces luttes pour défier les divisions sociales actuelles. Une réflexion en ce sens apporterait des éléments nouveaux pour comprendre la dynamique politique qui se greffe sur l'expérience de la vieillesse dans nos sociétés.

J.L. Denis

BIBLIOGRAPHIE

- ALMAGOR U.
1978 *Pastoral Partners*. Manchester: Manchester University Press.
- BALANDIER G.
1970 *Political Anthropology*. New York: Pantheon Books.
- BOURDIEU P.
1982 *Ce que parler veut dire*. Paris: Fayard.
- CORIN E.
1982 « Regards anthropologiques sur la vieillesse », *Anthropologie et Sociétés* 6 (3): 63-89.

GOODY J.

1976 « Aging in Non-Industrial Societies »: 117-129, in R.H. Binstock & E. Shanas (éds.), *Handbook of Aging and the Social Sciences*. New York: Van Nostrand Reinhold.

JOHNSON G. et L. KAMARA

1977 « Growing Up and Growing Old: The Politics of Age Exclusion », *International Journal of Aging and Human Development* 8 (2): 99-110.

KEITH J.

1980 « The Best is Yet to Be: Toward an Anthropology of Age », *Annual Review of Anthropology* 9: 339-364.

LOWIE R.

1970 *Traité de sociologie primitive*. Paris: Petite Bibliothèque Payot.

MARSHALL V.W. et J.A. TINDALE

1980 « A Generational-Conflict Perspective for Gerontology », in V.W. Marshall (éd), *Aging in Canada*, Don Mills: Fitzhenry & Whiteside.

MEILLASSOUX C.

1960 « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *Cahiers d'Etudes Africaines* 4: 38-67.

SIMMONS L.

1970 *The Role of the Aged in Primitive Society*. New York: Archon Books (1945).

TERRAY E.

1969 *Le marxisme devant les sociétés primitives*. Paris: François Maspéro.

ERRATUM

Dans l'article de Francine SAILLANT, « Le cancer comme symbole de mort » (*Anthropologie et Sociétés* vol. 6, no 3: 91-103), il faut lire à la page 95, 2^e par.. 4^e ligne: « ... dont l'âge moyen se situe à 57 ans » et non pas « ... dont l'âge moyen se situe à 5 ans ». La rédaction s'excuse auprès de l'auteur de cette distraction.